



Conseil municipal

Séance du 8 juillet 2022 à 18 H 30

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juillet,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Date de convocation : 1^{er} juillet 2022

Présents (16) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mme HOSTIER Martine ; MM. HAPPERT Éric, FOUCHÉ Laurent, Adjoint – Mmes BONARINI Sonia, CHEVRIER Cécile (*jusqu'à 19h37*), LAVANDIER Isabelle (*à partir de 19h03*), MANCHE Fabienne, MÉTEYER Sylvie ; MM. BUSQUETS Bruno, MACARY Laurent, MEHATS Patrice, MORET Jérémy, OLIVIER Manuel, PETIT Christophe, RECLUS Michaël, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (2) : Mme MARCHAND Maïté à M. MACARY Laurent,
M. MAURILLE Bruno à Mme PORTE Nicole.

Absents excusés (6) : Mmes BOITARD Béatrice, LAINÉ Agnès, LEGAI Viviane, MARCHAND Maïté ; MM. MAURILLE Bruno, MASSON Hugo.

Secrétaire de séance : Mme HOSTIER Martine.

Liste des délibérations

N°	OBJET	VOTE
2022-30	Marché à procédure adaptée (MAPA) pour travaux de réfection de l'aire de stationnement aux abords de l'école maternelle – Choix du prestataire	Approuvée
2022-31	Décision budgétaire modificative n°2 – Budget principal 2022 -Virements de crédits	Approuvée
2022-32	Autorisation de signature d'une convention avec le Département de la Gironde pour travaux de réalisation d'écluse doubles sur la RD n°249 ^{E1} au lieu-dit « Les Ortigues »	Approuvée
2022-33	Autorisation de signature d'une convention avec le Département de la Gironde pour travaux de réalisation d'écluse doubles sur la RD n°737 au lieu-dit « Le Grand Village »	Approuvée
2022-34	Rétrocession à la Commune d'une concession funéraire perpétuelle	Approuvée
2022-35	Agence postale communale – Nouveaux horaires	Approuvée

Vu pour être publié, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 - art.4.

La Secrétaire de séance,

Martine HOSTIER



Le Maire,

Nicole PORTE